



SALVAVERDE A Article de spécification

Toutes les zones indiquées dans les plans ci-joints doivent être pavées avec des plaques en PEHD régénéré. L'épaisseur de la couche de base et les matériaux à utiliser, seront ceux établis par le Département Travaux après évaluation de la nature du support, de l'utilisation du revêtement et des indications du fabricant. L'entrepreneur doit informer le Département Travaux des matériaux utilisés pour les différentes couches et de leur origine. Le type, l'épaisseur, la finition, la couleur et les caractéristiques des éléments seront celles établies par le Département Travaux, pour chaque zone.

Le revêtement de sol sera composé de dalles perforées en PEHD régénéré, stables aux rayons UV telles que SALVAVERDE de GEOPLAST, dimensions de 50x50 cm, hauteur 4 cm, raccord à chevauchement, capacité de charge 350 t/m² et perméabilité égale à 95% de sa surface.

Le revêtement de sol sera posé à sec sur une couche de base selon les indications du fabricant. Si les surfaces ouvertes doivent être gazonnées, elles doivent être remplies d'un mélange de 50% de sable volcanique et 50% de terre spécifique pour le gazon: l'application du mélange doit être répétée après compactage et la première humidification pour compenser la perte naturelle de matière. Le semis, la fertilisation et la première irrigation seront ensuite effectués.

SALVAVERDE B Article de spécification

Toutes les zones indiquées dans les plans ci-joints doivent être pavées avec des plaques en PEHD régénéré. L'épaisseur de la couche de base et les matériaux à utiliser, seront ceux établis par le Département Travaux après évaluation de la nature du support, de l'utilisation du revêtement et des indications du fabricant. L'entrepreneur doit informer le Département Travaux des matériaux utilisés pour les différentes couches et de leur origine. Le type, l'épaisseur, la finition, la couleur et les caractéristiques des éléments seront celles établies par le Département Travaux, pour chaque zone.

Le revêtement de sol sera composé de dalles perforées en PEHD régénéré, stables aux rayons UV telles que SALVAVERDE de GEOPLAST, avec des dimensions de 58x58 cm hauteur 4 cm, raccord superposé, capacité de charge 350 t/m² et perméabilité égale à 95% de sa surface.

Le revêtement de sol sera posé à sec sur une couche de base selon les indications du fabricant. Si les surfaces ouvertes doivent être gazonnées, elles doivent être remplies d'un mélange de 50% de sable volcanique et 50% de terre spécifique pour le gazon: l'application du mélange doit être répétée après compactage et la première humidification pour compenser la perte naturelle de matière. Le semis, la fertilisation et la première irrigation seront ensuite effectués.